



Le projet de création d'une réserve internationale de ciel étoilé

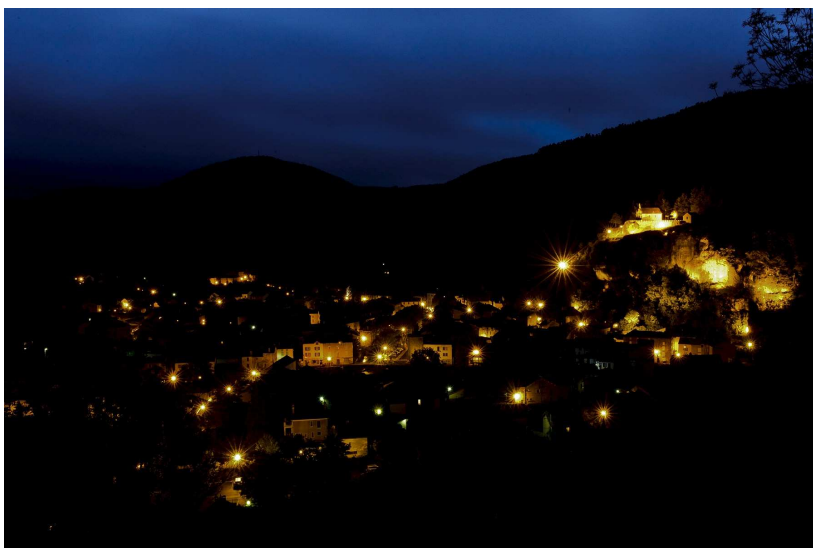
La qualité du ciel et la beauté des paysages nocturnes du Parc national sont exceptionnels et participent de l'attractivité touristique du territoire. Etoiles, constellations et Voie Lactée peuvent y être admirées aisément, pour le plus grand bonheur des astronomes amateurs et professionnels.

L'alternance jour-nuit régule notre quotidien et celui de la faune et la flore. Dans un souci de modernité, l'homme a artificialisé la lumière et y a associé les notions de sécurité et de progrès. Aujourd'hui, le parc d'éclairage français représente **11 millions de points lumineux**, et ce sans compter l'éclairage privé.

Depuis 2013, l'établissement public du Parc national mène une réflexion sur l'éclairage public avec un groupe de travail composé d'acteurs locaux et d'élus. Aujourd'hui, une dynamique et une prise de conscience collectives se mettent en place sur le territoire pour une protection des paysages et de la biodiversité nocturnes. Pour l'établissement public, cela se traduit notamment par l'accompagnement au diagnostic et à la modernisation des parcs d'éclairage public des communes adhérentes à la charte, et à tout un volet d'actions de sensibilisation du territoire aux enjeux de préservation de la nuit.

De ce fait, l'établissement public a choisi de candidater au label **Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE)**, attribué par l'*International Darksky Association (IDA)*. **Cette candidature sera officielle le 7 août 2016**. Elle permettra au territoire de s'engager encore davantage à limiter la pollution lumineuse et ses impacts négatifs sur la faune, la flore et la santé humaine.

L'obtention du label sera la reconnaissance des efforts déjà entrepris et de ceux à venir. Les communes bénéficieront de moyens financiers importants pour moderniser leur éclairage public. L'attrait touristique du territoire en sera sensiblement impacté et les professionnels du tourisme prévoient déjà de développer des activités nocturnes : observations, randonnées, découverte de la faune...



Arnaud Bouissou- MEEM



Les objectifs de la création d'une RICE

- Identifier et mettre en valeur les communes et leur engagement en faveur de la préservation du ciel étoilé
- Promouvoir éco- et astro-tourisme et donc développer une économie autour de la ressource « nuit »
- Promouvoir la protection des habitats nocturnes, accroître l'accessibilité du grand public à la nuit et au patrimoine nocturne, offrir un périmètre d'étude idéal pour l'astronomie professionnelle ou amateur.
- Encourager les administrations, les communes et les acteurs privés à identifier la nuit comme une ressource à valoriser et donc à protéger.
- Apporter une reconnaissance à diverses échelles (locale et internationale) au territoire labellisé.
- Encourager d'autres sites à être acteurs de cette problématique en communiquant l'importance du ciel étoilé et en montrant un exemple de ce qui est possible avec une gestion raisonnée.